



Achat d'un appartement sans mon mari

Par **nina**, le **03/04/2012** à **15:12**

Bonjour,
je souhaiterai acheter un appartement mais je souhaiterai faire un emprunt et avoir ce logement à mon nom propre sans y inclure mon mari.
est ce possible ?
mon mari doit il être co-emprunteur?
Après du notaire mon mari doit il être cosignateur de cette achat?

merci de répondre à ma question

Par **edith1034**, le **03/04/2012** à **17:35**

si vous êtes mariée en séparation de biens non
si vous achetez avec vos deniers personnels sans crédit, non
pour tout savoir sur l'achat immobilier et le compromis de vente
<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>